



AVIS DE COURSE

ENTRE MER ET LUNE

Régate HABITABLES

DATES : Samedi 10 Mai 2025

LIEU : Baie de Fort de France

1. ORGANISATION :

La régata « ENTRE MER ET LUNE » est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée en MARTINIQUE par l'association CLUB NAUTIQUE LE NEPTUNE DU LAMENTIN, épreuve promotionnelle pour Habitables, sous l'égide de la Ligue de Voile de la Martinique. Cette épreuve se déroulera sur 1 course (voir programme). Le classement se fera sur cette course.

2. RÈGLES APPLICABLES :

2.1. L'épreuve est régie par :

- les Règles de Course à la Voile 2025-2028 (RCV – ISAF),
- les Prescriptions de la Fédération Française de Voile,
- le présent Avis de Course,
- les Instructions de Course type habitable, leurs Annexes et éventuels avenants.

3. CATEGORIES ADMISES À COURIR :

Sont admis à courir les bateaux inscrits dans l'une des catégories suivantes,

Surprises

Racings

Monocoques HABITABLES : **Sans Spi**

4. INSCRIPTIONS

4.1 Les fiches d'inscriptions complètes devront être adressées :

- Par mail à clubnautiqueneptune@gmail.com,

Ou

- En répondant au formulaire d'inscription : www.clubnautiqueneptune.org

Au plus tard le Samedi 03 Mai 2025 à 20h00

Les droits devront être payés par virement sur le compte du club : **!!! Un virement par bateau.**

Attention : Un No de téléphone donnant accès à WhatsApp est fortement conseillé : Un groupe éphémère sera constitué sur lequel seront transmises toutes les informations relatives à la régata. **Ce groupe sera le tableau d'affichage officiel.**

4.3. Admissibilité :

Tous licenciés FFV 2025 : Des licences journalières seront disponibles :

- Sur le site www.clubnautiqueneptune.org : Section « Régata »
- Sur demande auprès du référent du CNN : Miguel JUSTON 0696 511641

4.3.2. Les concurrents devront, au moment de l'inscription, présenter obligatoirement leur licence valide et l'autorisation parentale pour les mineurs,

6. DROITS A PAYER : 20 € par personne.

7. PROGRAMME :

Le Samedi 10 Mai 2025 à :

- 18h : Premier signal d'avertissement
- ~21h : Diner et remise des prix au CNN

8. JAUGE :

Les habitables seront classés selon la jauge OSIRIS, leurs skippers devront présenter un certificat de jauge au moment de l'inscription, à défaut un coefficient de jauge sera attribué d'office et ne pourra être contesté.

8. CLASSEMENT : Le classement sera fait en temps compensé, selon la formule du temps sur temps, sauf au sein de la série Surprises qui sera classée en temps réel.

**10. INFORMATIONS :**

CLUB NAUTIQUE LE NEPTUNE
BP 18
Morne Cabri
97232 LE LAMENTIN

0596 517324
0696 980881

Clubnautiqueleneptune@gmail.com
jeanmichelfigueres@gmail.com